







## COMPTE RENDU CHSCTM du 18 novembre 2021

C'était convenu. Le garde des sceaux est resté quelques minutes le temps de s'écouter parler. Aucun échange possible... Il n'a donc pas pu entendre notre <u>déclaration liminaire</u> où nous relevions, une nouvelle fois, la dégradation des conditions de travail.

Pourquoi était-il présent ? Simplement pour signer un protocole de prévention des violences. Ce protocole, nos représentants avaient proposé en mai qu'il y ait une signature du garde des sceaux pour lui donner un peu de poids. Cette signature a simplement service d'espace de communication et n'a rien donné d'autre puisque aucune communication en interne n'a eu lieu...

Ce protocole, auquel nous avons participé jusqu'au bout, nous ne l'avons pas signé. Tout simplement parce qu'il s'agissait d'un simple rappel des « règles » (qui sont bien théoriques comme nous le savons toutes et tous) et des « bonnes pratiques » effectuées par l'administration. Le protocole n'apportait donc aucune avancée.

En déclaration liminaire nous donnions justement un « cas d'école » de violences internes. Aucune réponse de l'administration sur les défaillances hiérarchiques que nous avons relevées.

Le point de l'ordre du jour sur le « plan de transformation numérique » a été, une nouvelle fois, l'occasion de pointer les logiciels mis en place à marche forcée (pour raisons politiques) alors qu'ils sont encore défaillants.

Un point sur l'amiante et les projets de guide a été reporté au prochain CHSCTM, la réunion s'éternisant.

Concernant le virus, la situation sanitaire n'était pas alors aussi préoccupante qu'elle l'est aujourd'hui. La question réactivation de mesures de protection supplémentaire envers les agents doit être mise sur la table

Vos représentant.e.s au CHSCT ministériel Le 1er décembre 2021